





Déclaration critique sur la «Déclaration nationale de consensus sur les soins de santé primaires au Chili» et la proposition de soins primaires universels

L'Association latino-américaine de médecine sociale et de santé publique (ALAMES-Chili) et le Mouvement populaire pour la santé (MSP) rejettent la «Déclaration nationale de consensus sur les soins de santé primaires au Chili», car elle manque de propositions transformatrices et ne confère pas de légitimité politique à un programme gouvernemental. Les soins de santé primaires ont historiquement été conçus comme une stratégie publique et communautaire garantissant l'universalité et l'équité. Cependant, ce document ouvre la voie à l'intégration structurelle du secteur privé sous prétexte d'« efficacité et de durabilité », ce qui implique la marchandisation de l'accès au système, le transfert de ressources publiques vers des entreprises privées, la fragmentation des soins et l'affaiblissement de la gestion publique de la santé.

Nous pensons qu'un accord et un engagement en faveur des soins primaires sont fondamentaux, mais qu'ils doivent être construits avec la participation réelle et contraignante des différentes parties prenantes, à travers un processus largement participatif intégrant les perspectives locales, régionales et nationales. En ce sens, il est crucial de rappeler que le premier niveau de soins est celui des soins à domicile, où les principes de la stratégie des SSP prennent une dimension émancipatrice en plaçant l'autonomie et la justice sociale, cognitive, environnementale et sanitaire au cœur de ses préoccupations.

De plus, le texte est ambigu sur des points clés pour toute proposition sérieuse visant à renforcer les SSP: la participation obligatoire des communautés et des professionnels à la gestion du système, une augmentation du financement à au moins 30 % des dépenses publiques de santé et un engagement explicite en faveur de l'équité territoriale et professionnelle.

Nous dénonçons également la tendance à l'externalisation des services, qui aggrave les conditions de travail des équipes de santé et érode le caractère public du système. L'externalisation est déjà une pratique bien établie à divers niveaux et menace d'aggraver la précarité des soins de santé primaires, compromettant ainsi la continuité et la qualité des soins.

Concernant la politique de soins primaires universels (SPU), nous reconnaissons qu'il s'agit d'une initiative du gouvernement actuel qui doit être transformée en politique publique, mais elle doit être renforcée et protégée contre les risques







susmentionnés. Les politiques universelles sont financées par l'impôt général; Cependant, le Chili maintient une structure fiscale régressive qui, à terme, reproduit les inégalités sociales et limite la capacité redistributive de l'État. Dans ce contexte, l'UPC court le risque de consolider les subventions croisées au secteur privé, permettant aux couches les plus aisées de la population d'accéder aux services publics sans que l'assurance privée ne contribue proportionnellement à leur financement.

Cette situation perpétue les inégalités historiques du système chilien et renforce les politiques non conformes aux directives de la Banque mondiale.

Dans ce contexte, nous affirmons qu'une véritable transformation exige:

- Consolider les SSP en tant que stratégie publique, universelle et solidaire, gérée par l'État, sans aucune place pour la commercialisation;
- Rejeter explicitement l'intégration des prestataires privés comme acteurs structurels des soins de santé primaires;
- Renforcer les équipes de santé interdisciplinaires, avec une sécurité d'emploi, une protection contre l'externalisation et une approche communautaire et interculturelle;
- Impliquer la participation sociale dans la planification, la gestion et l'évaluation des politiques de santé;
- Un financement public adéquat et progressif qui augmente l'investissement dans les SSP à des niveaux proportionnels à leur rôle stratégique.

Enfin, comme indiqué dans la Déclaration d'Alma-Ata, nous rappelons que les SSP constituent le fondement des systèmes de santé nationaux. Tout effort visant à renforcer les SSP sans évoluer vers un système de santé national/universel est voué à légitimer leur commercialisation. Les soins de santé primaires ne peuvent être consolidés sans un système de santé composé de centres publics, cofinancé par des impôts progressifs, garantissant un ensemble large et complet de services adaptés aux besoins de santé des communautés, au-delà des anciens et limités «paquets de prestations».







Unissons-nous, organisons-nous et luttons pour avancer! Pour le droit à la santé!